

que, pour ne pas respirer la poussière.

Pour parfumer une Chambre de deux toises & demie en quarré on employera une livre & demie de Parfum, & on observera cette proportion suivant la grandeur ou petitesse des Chambres. Avant de parfumer, on aura soin de tout fermer, par où l'air peut entrer; on ouvrira les Garderobes, Cabinets & Coffres: on mettra ensuite une botte de Foin de 3. à 4. livres au milieu de la Chambre, sur laquelle on posera le Parfum, & après y avoir mis le feu, on se retirera promptement: on observera en cas qu'il y ait quelques hardes suspectes, de les pendre sur des perches, pour qu'elles soient mieux parfumées: on fermera les portes & toutes les ouvertures par où la fumée pourroit sortir: vingt-quatre heures après on pourra les rouvrir, & laisser à l'air trois jours la Chambre avant que d'y habiter.

Pour parfumer les hommes, on peut se servir de la même composition, excepté qu'on retranchera tous les Arsenics & Antimoine, & qu'on n'employera que le tiers de la doze.

IX. Voici un autre Arrêt du Conseil concernant les précautions que les Vaisseaux Etrangers feront obligez de prendre pour entrer dans les Ports du Royaume.

*Autre Arrêt  
concernant  
l'entrée des  
Vaisseaux  
Etrangers  
dans les Ports  
du Royaume.*

LE Roi étant informé que la juste crainte de la communication du mal coutagieux, a engagé les Magistrats Municipaux dans divers Ports du Royaume à prendre des précautions plus ou moins grandes, & même différentes, à l'égard des Bâtimens Etrangers qui abordent avec les Marchandises dans lesdites Ports: en sorte que les Négocians & Marchands chargeurs desdits

Vais-